



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

## OBJET :

LOCATION SALLE  
POLYVALENTE « JEAN  
FERRAT »

DEMANDE DE  
REMBOURSEMENT

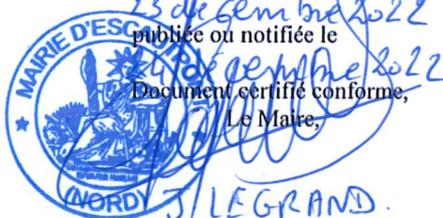
Date de la convocation  
Le 14 Décembre 2022

Nombre de conseillers en  
exercice : 27

Le Maire ou le Président  
informe que la présente  
délibération peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de  
pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de LILLE dans  
un délai de 2 mois, à compter  
de la présente publication par  
courrier postal (CS 62039  
59014 cedex, 5 Rue Geoffroy  
Saint-Hilaire, 59000 LILLE) ;

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le  
23 décembre 2022  
publiée ou notifiée le

Document certifié conforme,  
Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 20 DECEMBRE 2022

*L'An Deux Mille Vingt Deux, le Vingt Décembre à Dix Huit heures Trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.*

**Etaient présents :** Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Eveline LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, MM. Daniel HERLAUD, Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT.

**Excusés :** Mmes Annie NOTELET (pouvoir à M. Michel RENARD), Patricia DURIEUX-PATRIS, Monique PASSET (pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), Sandrine PONCHANT-CODET (pouvoir à Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT), MM. Romuald CHANTREL (pouvoir à M. Jean-Luc BULENS), Benjamin LECLERCQ (pouvoir à Raphaël KRUSZYNSKI), Cédric LATOUCHE (pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Anthony HERNANDEZ (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mmes Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Catherine ROLY-EL HIBA), Tiffanie SURIA.

**Absents :** M. Benamar TOUATI.

**Secrétaires de séances :** Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire explique à l'

Assemblée que : 

- Le 22 Janvier 2022, Madame BONENFANT née VANDENBROUCK Prescillia, domiciliée à ESCAUTPONT, Rue Adolphe Wagret, n°20, a signé un contrat de location de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » pour célébrer un mariage devant se dérouler le 30 juillet 2022 et réunir 140 personnes.
- La configuration retenue était la suivante : hall, salle 1 et 2 et cuisine, pour un tarif de location de 900 € (du Vendredi 29 Juillet 2022 au Lundi 1<sup>er</sup> Août 2022).

Elle informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 03 Août 2022, Madame Prescillia BONENFANT lui a adressé une lettre de réclamation :

- Relatant les multiples désordres qu'elle avait rencontrés au sein de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » à cette occasion (porte arrière ne fermant pas à clef, chambre froide défectueuse, alarme anti-intrusion « anarchique », absence de balai).
- Sollicitant de la part de la Commune un dédommagement des préjudices qu'elle a subis suite aux dysfonctionnements de ladite salle.

A cet effet, Madame le Maire propose à l'Assemblée d'effectuer un remboursement soit partiel, soit intégral du montant ayant été versé dans le cadre de cette location.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A L'UNANIMITE ;

DECIDE d'effectuer un remboursement partiel du montant ayant été versé dans le cadre de cette location, à savoir 450,00 €.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

  
  
 J. LE GRAND-DELHAYE

Les Secrétaires de séances :

C. ROLY-EL HIBA  


N. DELHAYE-REVEL  
